



P'tit Coup d'œil

Mai 2026
#38

SAINT MARTIN DE L'IF

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars dernier se tenait le premier tour des élections municipales et communautaires 2026. La participation s'est élevée à 48,3 %, et la liste « Saint Martin de l'If – Ensemble, tout est possible » a obtenu la totalité des sièges. Vos conseillers municipaux pour le mandat 2026-2032 sont donc les suivants (ordre de la liste élue) :

Sylvain GARAND	Dominique LECOURT	Céline PRIEUR
Valérie PONSAR	Mathilde BUSBOC-MAGNIEZ	Ludovic ALLEGAERT
Jean-Marie GAMARD	Jean-Marc DOUCET	Laura BARBOSA
Chantal DEBRAY	Émilie DUBOST	Jean-Pierre CLECH
Olivier DOUVILLE	Jérémie TURPIN	Allison DOLO
Caroline JULLIEN	Karine DUJARDIN	Jérôme AUZOU
Cédric LANG-ROTH	Thierry MALANDAIN	Marie-Christine AUCLAIR
Lucie DROUAIRE		Delphin LEFEBVRE

En cas de besoin, Vanessa WEBER et Sébastien CORUBLE seront leurs suppléants.

Sans surprise, le Conseil Municipal a réélu Sylvain GARAND maire de Saint Martin de l'If. Il a ensuite fixé le nombre d'adjoints à 5, et les a désignés comme suit :

- Jean-Marie GAMARD, 1er adjoint, en charge de la gestion des travaux et de la voirie,
- Valérie PONSAR, 2ème adjointe, en charge du personnel,
- Olivier DOUVILLE, 3ème adjoint, en charge des finances et des systèmes numériques,
- Mathilde BUSBOC-MAGNIEZ, 4ème adjointe, en charge de la communication et des associations,
- Dominique LECOURT, 5ème adjoint, en charge de la gestion des achats et des approvisionnements.

Par ailleurs, Sylvain GARAND, Mathilde BUSBOC-MAGNIEZ, Jean-Marc DOUCET vous représenteront au Conseil Communautaire Yvetot Normandie. Si nécessaire, Émilie DUBOST sera suppléante.

Mesdames, Messieurs,

Le 15 mars, lors du 1er tour des élections municipales, vous nous avez renouvelé votre confiance. Au nom du nouveau conseil municipal, je vous remercie chaleureusement pour ce soutien. La confiance exprimée nous renforce dans l'ardente obligation de vous servir et de travailler au mieux pour notre commune.

Ce premier P'tit Coup d'œil du mandat vous présente la nouvelle organisation de l'exécutif. N'hésitez pas à contacter vos élus pour tout problème ou pour échanger sur les projets.

Sylvain GARAND

COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions suivantes ont été créées :

- Finances
- Travaux et Cadre de Vie
- Communication
- Fêtes, Cérémonies, Culture et Vie de Village

Pour retrouver les élus qui y siègent, rendez-vous sur saintmartindelif.fr, rubrique « Vie municipale ».

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La comcom distribue actuellement à chaque habitant son nouveau calendrier de collecte des ordures ménagères, qui prendra effet dès le mois de juin. Notamment, le ramassage s'effectuera désormais une fois toutes les deux semaines seulement.

Surveillez donc votre boîte aux lettres ! Et, en cas de questions, contactez la communauté de communes Yvetot Normandie au 02.35.56.14.14.

Focus sur le Conseil Municipal

Lors des réunions des 12 février et 24 avril derniers, le Conseil Municipal, notamment :

- a voté l'octroi de subventions aux associations pour un montant total de 15695 € au titre de l'année 2026,
- a revalorisé le montant des subventions versées aux coopératives scolaires de 32,15 € par enfant à 32,80 €, soit un montant total de 6 625,60 € pour les écoles de Fréville et Betteville,
- a autorisé le Maire à signer une convention avec les communes de Croix-Mare et Écalles-Alix pour la création, en commun, d'une réserve incendie sur le site du Val-au-Cesne,
- a chargé le Maire de déposer des demandes de subventions pour l'extension du columbarium de Betteville,
- a entériné la mise en place par le SMEACC de la télé-relève des compteurs d'eau sur la commune,
- a validé l'installation d'un nouveau défibrillateur à Fréville, pour un montant de 1 675 €,
- a approuvé les comptes financiers uniques (CFU) qui lui ont été présentés pour l'année 2025,
- a décidé de maintenir les taux moyens d'imposition locaux à leur niveau de 2025 pour l'année 2026.

Rappel : retrouvez les comptes rendus complets sur <https://www.saintmartindelif.fr>

INCIVILITÉS

De nombreux dégâts ont malheureusement été constatés ces derniers mois sur des biens communaux :

- le calvaire de Fréville et la boîte à livres de Betteville ont été vandalisés,
- des fenêtres ont été cassées au foyer rural de Fréville,
- de plus en plus de dépôts sauvages d'ordures sont retrouvés en bordure de route sur le territoire communal,
- l'arrêt de car de Betteville a été tagué à plusieurs reprises, malgré l'intervention de nos agents pour enlever les inscriptions indésirables.

Ces dommages successifs représentent un coût financier avoisinant les 30 000 € pour la commune de Saint Martin de l'If.

Enfants, parents, habitants, il est dommage de voir autant d'argent public, provenant directement de vos impôts, servir à réparer ces dégâts pourtant évitables.

STATIONNEMENT

De nombreux habitants se plaignent du manque de civisme de certains usagers de la route. En effet, le stationnement devant la boulangerie est gênant, aussi bien sur la chaussée (car il gêne les véhicules venant de Betteville qui veulent prendre la rue d'Yvetot en direction d'Yvetot), que sur le trottoir (car il gêne alors la circulation des personnes à mobilité réduite).

Pour rappel, les articles R417-9 et suivants du Code de la Route précisent que tout arrêt ou stationnement dangereux est interdit (sont notamment considérés comme dangereux l'arrêt et le stationnement à

proximité des intersections). Ces comportements sont ainsi punissables d'une contravention de classe 4, qui engendre une amende de 135 €.

TAUX D'IMPOSITION LOCAUX

Les taux d'imposition communaux (foncier bâti, non bâti, habitation...) ont été reconduits à leur niveau moyen de 2025. Toutefois, comme chaque année, de légères variations seront visibles sur les feuilles d'impôts des habitants, en raison du lissage des taux lié à la création de la commune nouvelle en 2016. Pour rappel, ce lissage prendra fin en 2029.

JE MANGE LOCAL À LA CANTINE

L'opération « Je mange local à la cantine », organisée du 4 au 7 mai par la communauté de communes Yvetot Normandie dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, a été proposée aux enfants dans les restaurants scolaires de la commune, avec la participation des producteurs suivants :

- Œufs : La Ferme de Blacqueville,
- Emincés de porc : Charcuterie et boucherie à la ferme de Sainte-Marguerite-sur-Duclair,
- Purée / Frites : SCEA Tesson et Fils d'Hautot-Saint-Sulpice,
- Tomme / Yaourt vanille / Beurre : EARL du Petit Frévilais de Saint Martin de l'If,
- Radis : Le Jardin de Germain de Croix-Mare,
- Sorbet : La Ferme des Noisetiers de Bois-Himont.

De son côté, le Fournil de Fréville a fourni le pain quotidien ainsi que les pains burgers.

L'objectif était de découvrir au moins un produit local par menu, à l'aide du guide « De la ferme à la cantine ».

Mairie de Saint Martin de l'If
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie de Saint Martin de l'If : 02.35.91.27.15
Mairie de Betteville : 02.35.91.27.60
Site web : <https://www.saintmartindelif.fr>
Facebook : Commune de Saint Martin de l'If



Directeur de la publication
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression
Mairie de Saint Martin de l'If
Commission Communication
Tirage : 800 exemplaires